

## EXPOSITION ATQ – INSCRIPTION

Nom (membre, guilde ou regroupement): \_\_\_\_\_

Responsable du groupe : \_\_\_\_\_

Tél. ou courriel : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces (max 3 par membre) : \_\_\_\_\_

UNE TABLE par guilde (ou selon l'espace disponible).

Aucun panneau disponible et interdiction d'afficher ou d'accrocher aux murs.

**La salle d'exposition est surveillée en tout temps par des membres ou des bénévoles. Cependant, l'ATQ ne peut être tenue responsable des pertes, vols ou dommages pouvant survenir aux pièces durant l'exposition.**

Les membres peuvent exposer jusqu'à trois pièces chacune, seules ou en groupe.

### **Pour les membres qui ne sont pas dans un regroupement qui réservent une table :**

Espace sur la table des tisserandes indépendantes :

Nom : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces (max 3 par membre, *ce nombre peut diminuer s'il y a trop d'inscriptions*) : \_\_\_\_\_

Chaque guilde ou regroupement, membre de l'ATQ, peut exposer trois pièces additionnelles qui provient de leurs membres non inscrites à l'ATQ.

**Toutes personnes qui exposent des pièces, acceptent la publication des photos prises lors du congrès et qui servent à la promotion de l'ATQ.**

Date limite d'inscription : **15 avril 2026**

⇒ **Aucune inscription n'est acceptée après cette date.**

Faire parvenir à

[atq.secretaire@gmail.com](mailto:atq.secretaire@gmail.com)